

L'UNITE SUPREME EN LA PERSONNE DU ROI
Messe solennelle de Requiem pour le Roi Louis XVI
 21 janvier 2102

Lorsque le Roi Louis XVI respire l'honnêteté au milieu de dignitaires et de hussards peu scrupuleux¹, il n'est pas à côté d'eux. Il est au-dessus d'eux. Lorsqu'il se garde intègre au milieu de courtisans aux mœurs dépravés², il n'est pas seulement à côté d'eux ou en dehors de leur cercle. Il est au-dessus d'eux. Lorsqu'il finit par comprendre que la philosophie des Lumières est rationaliste et matérialiste, et lorsqu'il s'en détourne parce qu'elle s'oppose à la religion, il ne se place pas à côté d'elle mais au-dessus d'elle, alors qu'il s'est laissé un temps séduire par elle³.

Quand il va en cachette dans les rues de Versailles pour secourir les miséreux, alors qu'officiellement il félicite l'intendant de Paris d'avoir mis les mendiants aux travaux forcés⁴, sa conscience morale et son cœur ne sont pas à côté mais au-dessus du discours officiel des Lumières, et de leur influence sur lui-même, sur son gouvernement et sur les hommes au pouvoir⁵. Car, en son fond, le Roi reste fidèle à ses convictions.

Quand il prie quatre ou cinq heures par jour dans sa prison du Temple, quand la veille de sa mort il y fait dire la messe par un prêtre non assermenté⁶, quand il prie les psaumes en allant à l'échafaud⁷, quand il se convertit en profondeur et – selon ses termes - « dépose aux pieds de la religion les injures faites au monarque »⁸, quand il bénit Dieu dans la solitude en disant - je le cite – qu'il « oublie tous les maux, toutes les injustices et tous les attentats »⁹, il n'est pas à côté mais au-dessus de la constitution civile du clergé qu'il se dit forcé d'avoir signée¹⁰, dont il mesure enfin la gravité, dont il subit à son tour la persécution, rejoignant ainsi le sacerdoce catholique¹¹ auquel il est resté toujours uni, et qu'il rétablirait pleinement s'il retrouvait un jour sa puissance¹².

Dans tous les cas, par sa qualité personnelle de noblesse et de fidélité, ce Roi est d'une foi et d'une droiture morale au-dessus de ceux qui l'entourent, alors que beaucoup le situeraient volontiers à côté ou en dehors du mouvement de l'histoire qui balaye la France à la Révolution. Il n'est pas à côté. Il est au-dessus, comme est au-dessus le principe supérieur qui assure l'unité d'un peuple ou d'une nation. Et c'est sans doute bien parce qu'il incarne la nation elle-même que ses adversaires les plus acharnés, en s'inspirant de Jean-Jacques Rousseau, le déclareront ennemi de la nation et demanderont sa mort. Mais même destitué peu à peu jusqu'à la chute du trône, le Roi est resté le garant de la Révolution, parce qu'il restait la source d'une unité suprême dont l'Assemblée Nationale ne pouvait pas se passer, jusqu'au moment où le courant républicain devint majoritaire et résolument régicide.

¹ J. DE VIGUERIE, *Louis XVI, Le roi bienfaisant*, Paris, Editions du Rocher, 2003, p. 132 ;

² *Ibid.*, p. 199.

³ *Ibid.*, pp. 99-100.

⁴ *Ibid.*, p. 195.

⁵ Cf. *Ibid.*, p. 195.

⁶ *Ibid.*, p. 405.

⁷ *Ibid.*, p. 405.

⁸ *Ibid.*, p. 331.

⁹ *Ibid.*, p. 331.

¹⁰ *Ibid.*, pp. 329.288.

¹¹ *Ibid.*, p. 411.

¹² *Ibid.*, p. 329.

Le fait est que, concrètement, la popularité du Roi aura duré longtemps jusqu'à son exécution, le 21 janvier 1793. Dans un XVIII^e siècle de progrès en tous genres, ce Roi technicien dans l'âme, architecte, serrurier, géographe et physicien¹³ a largement conquis les faveurs de son peuple, comme en témoigne le voyage long et magnifique en Normandie en juin 1786, à Rouen, à Caen, au Havre et au port de Cherbourg. L'enthousiasme soulevé par ce Roi auprès des ingénieurs, des marins et des petites gens lui a donné confiance, et l'a rapproché de son peuple. Jusqu'où la destinée du Roi n'aurait-elle pas changé si ce voyage, hélas unique, s'était reproduit dans les autres Régions de France ? En tout cas, même lorsque la popularité du Roi commence à être détruite, en 1790, et que la Reine et ses enfants sont insultés à leurs fenêtres (294), la maladie du Roi, quatre mois plus tard, suscite une grande inquiétude dans la toute la population, et par milliers des bulletins sur sa santé sont signés des médecins et distribués dans tout Paris¹⁴. La révolution abaissait le Roi. Mais elle ne pouvait pas se passer de lui¹⁵. Moins d'un an avant sa mise à mort, Louis XVI et sa famille jouissent d'une popularité inespérée vu les circonstances¹⁶. La sœur du Roi, Madame Elisabeth, écrit ainsi en février 1792 que la reine et ses enfants, arrivés dans un théâtre parisien, y ont été acclamés – je cite – « par un tapage infernal d'applaudissements » (334). Et le dernier jour, le 21 janvier 1793, pour conduire le Roi à son exécution, les autorités révolutionnaires ont dû déployer dans Paris des moyens extraordinaires en hommes, en chevaux et en canons par peur des manifestations populaires de sympathie pour le Roi¹⁷. La veille, des femmes du peuple avaient voulu se rendre à la Convention pour demander la grâce du Roi, et n'en n'avaient été dissuadées qu'avec beaucoup de difficultés¹⁸.

Nous pouvons donc bien nous redire la célèbre formule d'Adolphe Thiers au début de sa présidence de la troisième république : « Le Roi n'administre pas, ne gouverne pas, il règne. » Et nous pouvons aussi, à plusieurs égards, estimer que cette formule, souvent reprise, sonne aujourd'hui assez juste dans les monarchies constitutionnelles qui vivent en Europe, car, à sa façon, cette formule dit bien l'éminence du souverain qui incarne l'unité de la nation au-delà des clivages partisans. Mais nous devons nous redire aussi que cette formule est abstraite et incomplète, tant qu'elle ne s'accompagne pas d'un inventaire concret de l'attachement au Roi jusque dans les couches les humbles du peuple.

Cet attachement de la France populaire pour son Roi ne se situe pas à côté mais au-dessus des ressentiments compréhensibles du tiers-état envers la noblesse et le clergé. Cet attachement transcende ces trois ordres hérités du moyen âge, car il est justement l'attachement pour celui qui surmonte en lui-même les divisions profondes et les déchirures de la France. Le Roi, jusqu'à Louis XVI au moins, réalisait en sa personne l'unité de tous et l'appartenance de tous à la même patrie ou la même nation. Et cette patrie ou cette nation étant, par disposition naturelle, à la croisée des peuples et ouverte à l'universel, son unité relevait d'un principe transcendant qui ne pouvait se réduire à une entreprise humaine de conquête militaire, économique ou culturelle. Cette unité devait se recevoir d'au-dessus de tous les partis. Elle devait se recevoir de Celui-là même que la religion nommait Dieu. Ce n'est pas sans raison que la popularité de Louis XVI était presque à son comble après son sacre à Reims.

¹³ *Ibid.*, p. 109.

¹⁴ *Ibid.*, p. 299.

¹⁵ *Ibid.*, p. 299.

¹⁶ *Ibid.*, p. 334.

¹⁷ *Ibid.*, p. 405.

¹⁸ *Ibid.*, p. 405.

Qui pourrait nier qu'aujourd'hui la France manque douloureusement d'un homme – ou d'une femme – qui, au sommet de la société, au-delà des courants idéologiques, l'unisse, la rassemble et la représente, envers elle-même et à la face du monde ? Cette fonction était assurée par le Roi. Elle est aujourd'hui vacante au regard de la réalité concrète qui se joue dans les têtes et dans les esprits. Car par quelle fiction psychologique faudrait-il admettre indéfiniment que l' élu sorti victorieux des affrontements électoraux bien souvent venimeux, soit soudainement, au soir du second tour, le représentant suprême de la nation censé la rassembler l'unir et l'élever, alors que le consentement des vaincus à la majorité démocratique n'enlève ni l'amertume ni le goût de revanche qui grandissent dans les cœurs, et qui ne font que changer de camp à chaque alternance ? D'échéance en échéance, c'est l'unité même de la France qui est mise à rude épreuve et qui souffre.

L'Europe a gardé près de nous l'humble monarchie belge qu'on sait fidèle au bien du peuple et à la foi catholique. On se souvient du Roi Baudouin 1^{er} destitué de son règne pendant quelques jours, le temps que le parlement vote la légalisation de l'avortement que lui-même, comme Roi et comme catholique, refusait en conscience. Les belges étaient alors divisés. C'était en 1990. Mais, dans cette situation, le Roi n'était pas à côté de son peuple. Il était au-dessus. Et le peuple l'a bien reconnu tel quand, à ses funérailles, toutes les parties de la nation, déchirée par les guerres linguistiques, se sont rassemblées unanimes autour de lui. Il n'y avait pas là, simplement, un moment d'unité solennelle et passagère. Il y avait là bien plutôt la vertu fédératrice d'une institution qui, aujourd'hui encore, à travers l'actuel souverain, s'avère indispensable à l'avenir du pays.

Le Roi Louis XVI gardait en sa personne cette hauteur fédératrice qui convient à tous les monarques, et qui a fait la France. Le drame de la révolution n'en souligne que mieux combien l'harmonie supérieure portée par la majesté se souciait plus du destin du peuple que de sa survie personnelle. C'est ainsi qu'un jour avant sa mort, l'après-midi du 20 janvier, le Roi, inquiet mais lucide, voyait – selon ses propres termes – « le peuple, livré à l'anarchie, devenir la victime de toutes les factions, les crimes se succéder, de longues dissensions déchirer la France »¹⁹. Emu de pitié par une telle clairvoyance, il a voulu offrir sa vie en sacrifice pour la nation. Le 18 janvier il avouait à son ancien ministre et confident Malesherbe²⁰ : « la nation est égarée, et je suis prêt à m'immoler pour elle... Le sacrifice de ma vie est peu de chose à côté de sa gloire et de son bonheur »²¹.

Mes frères, puisqu'un tel sacrifice a été accompagné de tant de messes à l'intention du Roi, la bonté de Dieu nous autorise peut-être à demander un signe qu'il a été exaucé. Que ce sacrifice n'ait pas été vain ! Et qu'en signe de son exaucement des hommes et des femmes se lèvent dans notre pays qui sachent promouvoir les valeurs morales et religieuses permettant d'affronter les défis du XXI^e siècle. Il y a là un chantier de longue haleine qui dépasse en durée le mandat d'un élu. Mais si les français attachés à la mémoire du Roi prient ainsi ouvertement pour la France d'aujourd'hui et pour celle de demain, il n'est pas douteux qu'ils seront entendus par leurs compatriotes qui, comme eux, comprennent que notre héritage multiséculaire n'est pas un poids mais un appui.

Que celui qui a reçu en sa personne l'unité transcendante et suprême de la France puisse, par notre prière, intercéder pour elle. Qu'il rassemble tous ceux qui croient en sa mission, et qu'il obtienne du Roi des Rois que le pays de nos pères soit à nouveau fidèle à son baptême, et

¹⁹ *Ibid.*, p. 403.

²⁰ *Ibid.*, p. 391.

²¹ *Ibid.*, p. 403.

considère l'avenir avec audace et force. Que la Vierge Marie, patronne principale de la France, établisse maintenant dans nos cœurs la paix qui vient du ciel et nous conduit vers Dieu.

Abbé Patrick Faure, curé de St Eugène